

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

Article 1 : L'Association ÉCHIKIA, organise le 10 Février 2024, un tournoi de jeu d'échecs à cadence rapide, dénommé « Rapide club de Février 2024 » aux adhérents du club Échikia, dans la limite des 32 premiers inscrits.

- **Comportement correct exigé**
- Être licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E.
- Les joueurs mineurs participent au tournoi sous la responsabilité de leurs parents ou à défaut d'une personne majeure désignée par ceux-ci et acceptée par l'organisateur.
- Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement en cadence « rapide » devront autant que possible recevoir un ELO estimé par leur club d'affiliation ou à défaut par l'organisateur tenant compte de sa connaissance du niveau des joueurs.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Le tournoi comporte 5 rondes.

Les appariements se font au Système Suisse.

Article 3 : Cadence

Cadence : 08 mn + 3 s d'incrément par coup joué, pour chaque joueur pour jouer toute une partie.

Article 4 : Horaires

Horaire de Jeu : **Le début de la première partie pourra s'effectuer à partir de 14h30.**

Affichage des appariements à partir de 14h25.

Dates et horaires des rondes le samedi 10 Février 2024

1 ^{ère} ronde	Début à partir de 14h30
Résultats	à partir de 17h00 (au plus tôt)

Accueil des participants :

Ouverture de la salle : le Samedi 10 Février 2024 à partir de 14h00

Tout joueur se présentant après 14h25 pourra ne pas être apparié pour la 1^{re} ronde.

Article 5 :

Récompenses prévues :

Le tournoi ne distribue pas de prix en espèces.

Article 6 : Classement individuel

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué dans l'ordre par :
le Buchholz tronqué, puis le Bucholz, puis la performance.

Article 7 : Forfaits

Il n'existe pas de délai de retard. Le « zéro délai » s'applique (article 6.7.1 des règles du jeu)
On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, les joueurs confirment le résultat auprès de l'arbitre.
Chaque joueur doit ranger les pièces et les pions sur l'échiquier à la fin de la partie.

Article 09 : Rappels

Rappels de règles et de particularités propres au tournoi :

- les téléphones mobiles devront être éteints, si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu, le joueur en question perd la partie.
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu
- Les jeux électroniques ne sont pas admis dans la salle de tournoi.
- Si l'arbitre a des soupçons de tricherie envers un joueur ou un spectateur, le joueur incriminé (ou le cas échéant : le spectateur) devra se conformer aux directives de l'arbitre.
- avoir une attitude convenable
- éviter toute discussion dans l'aire de jeu
- Les joueurs ayant terminée une partie ainsi que les spectateurs ne doivent pas s'appuyer sur une table où se déroule une partie.

Article 10 :

Arbitre Principal : Jean-Luc LEDOUX (Code FFE : G00111), Arbitre Open 1

Article 11 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

J.L LEDOUX

Association ÉCHIKIA